



Bilingual private School – High School LAFAYETTE



10, avenue Georges Clémenceau 06000 Nice
Tél : 04.93.62.00.29

collegelyceelafayette@gmail.com

SAS CIL Siret 52991477700011

By appointment only
Director: Monsieur Laurent PAULIN

SCHOOL YEAR 2022/2023

CGV

A SCHOOL THAT WELCOMES EVERYBODY AN INTERNATIONAL BILINGUAL SCHOOL-HIGH SCHOOL

Le Collège-Lycée International LAFAYETTE accueille vos enfants de la Sixième à la Terminale dans des classes à petits effectifs. Le Collège-Lycée Lafayette se place dans la lignée des Ecoles Internationales du Pain de Sucre à Cagnes-sur-Mer, du Pain d'Épice à Nice et du Pain de Sucre II à Pégomas.

The “Collège-Lycée International Lafayette” warmly welcomes your children from Grade 6 to Grade 12 in small-classes-size. The “Collège-Lycée International Lafayette” is in line with the International Schools “Pain de Sucre” in Cagnes-sur-Mer, “Pain d'Épice” in Nice and “Pain de Sucre III” in Pégomas.

NOS VALEURS EDUCATIVES OUR EDUCATIONAL VALUES, OUR MISSION

Dans un climat de dialogue et de respect d'autrui, le Collège-Lycée International Lafayette accueille des enfants de différentes nationalités et offre un cursus bilingue et pluridisciplinaire ancré sur les programmes Français et Anglais.

Le Collège-Lycée International Lafayette est attaché à la recherche de l'excellence académique à travers son programme bi-culturel et prépare aussi les élèves à la vie en société en favorisant le respect et la responsabilité à travers la compréhension des héritages culturels.

In an environment that embraces dialogue and respect towards others, the “Collège-Lycée International Lafayette” welcomes students from different nationalities and offers a bilingual and multidisciplinary programme in accordance with the French and English curriculum.

The International Middle and High School aims academic excellence through out its bicultural programme and prepares also students for life in society promoting respect and responsibility through the understanding of cultural legacy.

PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE **EDUCATIONAL AND PEDAGOGICAL PROJECT**

- Cursus bilingue et pluridisciplinaire avec suivi des programmes français et anglais.
A bilingual and multidisciplinary programme based on the French and English curriculum.
- Pédagogie différenciée respectant les rythmes de l'enfant.
Personalized pedagogy respecting each student's pace.
- Climat chaleureux de dialogue et de respect d'autrui basé sur la confiance.
A welcoming atmosphere of dialogue and respect towards others based on trust.
- Environnement sain et sécurisant.
A healthy and safe environment.
- Multi-activités sportives, culturelles et de loisirs.
Sporting, cultural and leisure time activities.

La pédagogie du Collège-Lycée International Lafayette est fondée sur les principes suivants :
The pedagogy of the International Middle and High School is based on the following values :

APPRENDRE AUX ELEVES A SAVOIR **TEACH STUDENTS TO ACQUIRE KNOWLEDGE**

- Effectuer des recherches de manière intelligente et créative.
Making researches in a creative and an intelligent way.
- Penser par lui-même. Il saura faire preuve d'initiative en orientant sa réflexion, en prenant des décisions judicieuses lui permettant de résoudre des problèmes complexes.
Thinking by themselves. Students will be able to take the initiative enhancing reflection, making wise decisions and solving complex problems.
- Communiquer dans plus d'une langue et respecter les valeurs des autres élèves et cultures.
Communicating in more than one language and respecting other students and other cultures' values.
- Prendre des "risques" en abordant sans appréhension des situations nouvelles. Nous les encourageons à réfléchir, à faire des choix et à entreprendre des actions afin de posséder des connaissances.
Taking risks by facing new situations without fear. We encourage them to think, to make decisions and to take action in order to acquire knowledge.

DEVELOPPER LE SAVOIR ÊTRE ET LES QUALITES SUIVANTES : **DEVELOP SOCIAL SKILLS AND THE FOLLOWING QUALITIES :**

- | | |
|--|---|
| • La tolérance | Tolerance |
| • La responsabilité | Responsability |
| • Le respect de soi-même et des autres | Self-respect and respect towards others |
| • La confiance en soi | Self-confidence |
| • L'empathie | Empathy |
| • La curiosité | Curiosity |
| • La coopération | Cooperation |
| • L'enthousiasme | Enthousiasm |
| • L'intégrité | Integrity |
| • La créativité | Creativity |

PROFIL ET RÔLES DES ENSEIGNANTS **TEACHERS' PROFILES AND ROLES**

Les enseignants sont tous qualifiés, très motivés et de différentes nationalités.

Teachers are all qualified, motivated, professionals of different nationalities.

- Les enseignants se doivent d'avoir une attitude positive dans leur enseignement et dans leur comportement. Ils doivent faire preuve de motivation.
Teachers have to demonstrate a positive attitude in their teaching and behaviour and show motivation.
- Les enseignants doivent apprendre à connaître leurs élèves.
Teachers are invited to get to know their students.
- Ils doivent comprendre les niveaux de langage et de compréhension et adopter une pédagogie différenciée applicable à tous les niveaux.
They are invited to understand the different levels of language and comprehension and adopt a personalized pedagogy applicable to all levels.
- Les enseignants doivent créer un environnement stimulant pour la créativité et le développement des élèves dans tous les domaines académiques ou non académiques.
Teachers are to create a stimulating environment for creativity and development of the students in both academic and non-academic fields.
- Les enseignants doivent cultiver un cadre international en développant les valeurs de base du Collège-Lycée pour permettre aux élèves d'améliorer leurs connaissances.
Teachers are to promote an international framework developing the basic values of the school so that students can extend their knowledge.

ENSEIGNEMENT BILINGUE **BILINGUAL TEACHING**

Tous nos enseignants confirmés et diplômés assureront leurs cours dans leur langue maternelle. Un enseignement sur mesure, une pédagogie attentive et un suivi pédagogique personnalisé permettront à chaque élève qu'il soit francophone ou non de suivre une scolarité qui le préparera pour l'Europe avec la validation d'un bon niveau.

All our certified and experienced teachers impart their classes on their native language. An attentive and personalized pedagogy makes it possible for each student (either Francophone or not) to attend a school that will prepare them for today's Europe with a good and certified level.

- Débutants en Langue Française ou Anglaise :
Beginners in French or English Language:

Suivant le niveau des élèves, des classes passerelles seront assurées au 1er trimestre afin de permettre à l'élève d'intégrer sa classe. En cas de nécessité et à la demande des enseignants, en accord avec les familles, des cours seront aussi assurés le mercredi matin.

Depending on the student's level, « bridge classes » will be guaranteed during the first term in order to enable the student to integrate the class. If necessary and upon teachers' request in agreement with the families, we can also provide lessons on Wednesday mornings.

PROGRAMMES

SCHOOLING

Les programmes Académiques seront suivis pour toutes les matières.

All subjects will follow the academic program.

Au Lycée, les options et spécialités sont choisies par l'établissement.

Pour les options et spécialités des classes de Première et de Terminale :

- Selon le projet personnel de l'élève et propositions de l'établissement, à définir avec Monsieur PAULIN en fin de seconde ou début de classe première.
- La spécialité passée en classe de première est définie par l'établissement. (Spécialité dite ABANDONNÉE)

Signature des deux parents:

X

X

- ✦ **Les cours sont dispensés en langue française et/ou Anglaise**
The courses are given in French or / and English

- ✦ **CHINOISE**
6EMES / 5EMES UNIQUEMENT

- ✦ **Les examens de Cambridge et New Era Academy sont obligatoires**
Cambridge exams and New Era Academy are compulsory



CENTRE D'EXAMEN CAMBRIDGE

Le collège lycée International Bilingue est centre d'examen de l'Université de Cambridge et prépare aux diplômes suivants : KET-PET-FCE-CAE-PROFICIENCY --- BULATS ---IELTS

Les diplômes de Cambridge sont parmi les certifications d'anglais les plus reconnues au monde .

Les examens de Cambridge sont obligatoires et organisés chaque année permettant de valider leur niveau par rapport aux standards internationaux.



CENTRE D'EXAMEN NEW ERA ACADEMY

Le collège lycée International Bilingue est centre d'examen de l'école New Era Academy de LONDRES.

NEA graded examinations are progressive from preparatory to grade 8.

All NEA Examinations are recognised by Ofqual.

UCAS point gained for level 3 examinations.

NEA proudly present certificates of excellence annually.

✿ **Les examens du DELE sont obligatoires**

DELE exams are compulsory



Diplomas de
Español como
Lengua
Extranjera

CENTRE D'EXAMEN DELE

Le collège lycée International Bilingue est centre d'examen Pour le DELE.

*Les **Diplômes d'Espagnol DELE** sont des diplômes officiels qui attestent de différents niveaux de compétence et de maîtrise de la langue espagnole. Ils sont délivrés par l'Instituto Cervantes au nom du Ministère espagnol de l'Éducation et de la Formation Professionnelle.

Quels avantages à être titulaire d'un diplôme DELE ?

- C'est une certification officielle attribuée par l'Institut Cervantes au nom du Ministère espagnol de l'Éducation et de la Formation Professionnelle.
- Les diplômes sont reconnus internationalement par des entreprises privées, par les Chambres de Commerce et les systèmes d'enseignement public et privé.
- En Espagne, ils permettent l'accès à des universités, des écoles officielles de langue, des écoles de commerce et à des postes dans l'administration publique.
- Ils sont de plus en plus exigés dans des universités étrangères.
- Ils n'ont pas de limitation de durée, la validité des résultats est permanente.
- Ils s'ajustent aux directives du Cadre européen commun de référence (CECR).
- Ils facilitent l'obtention de bourses et la mobilité géographique dans les domaines académique et professionnel.

✿ **Options le Mercredi matin (minimum 5 élèves)**

Optative subjects on Wednesday mornings (minimum 5 students)

-Musique (violon), Magie, Russe, Chinois, Italien, Allemand...

-Music (violin), Magic, Russian, Chinese, Italian, German...

✿ **Les élèves doivent obligatoirement venir au rattrapage le mercredi matin afin de reprendre les connaissances non-acquises. Cependant, si un élève vient en permanence, il paraît évident qu'il s'agit là d'un manque de travail que l'établissement n'a pas à assumer. Il en va de la responsabilité individuelle de l'élève et ce comportement peut mener, sans remise en cause de sa part, à l'exclusion dudit élève.**

✿ **Activités sportives :**

Elles varieront en fonction des possibilités municipales : natation, patinage, athlétisme.

Elles seront encadrées par des moniteurs municipaux diplômés.

Physical Education:

They can change in accordance with the local offer: swimming, skating, athletics.

They will be supervised by municipal and certified instructors.

✿ **SPORT-ETUDES**

SPORT-STUDIES

Pour tout aménagement SPORT-ETUDES, nous contacter.

For every arrangement concerning SPORT-STUDIES, please do not hesitate to contact us.

✿ **FRANCAIS LANGUE ETRANGERE et COURS D'ANGLAIS RENFORCE**

FRENCH AS A FOREIGN LANGUAGE AND SUPPLEMENTARY ENGLISH LESSONS

Les cours sont organisés le mercredi matin à la demande de l'Etablissement ou des parents.

Ils ont un coût en fonction de la durée et du niveau. Un devis est présenté à la demande.

The lessons are organized on Wednesday mornings under request of the parents or the center.

COLLEGE-LYCEE International Privé LAFAYETTE

CONTRÔLES DES CONNAISSANCES

CONTROL OF KNOWLEDGE

-Des contrôles de connaissances et devoirs sur table seront organisés pour un suivi continu de chaque élève.

Exams and graded classwork will take place in order to evaluate the progress of each student.

-Un bulletin de notes sera remis à la veille des vacances scolaires. (**Bulletins semi-trimestriels et trimestriels**)

School reports will be given on the last day before school holidays.

-Un carnet de correspondance permettra un contact enseignants/parents/direction.

A special school book will allow communication among the teachers/parents/headmaster.

-L'établissement a un devoir de moyens et non de résultats, chaque enfant doit jouer pleinement son rôle d'élève.

VIE SCOLAIRE

SCHOOL ROUTINE

Horaires d'ouverture :

Opening hours :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi de 7h30 à 18h00.

Mercredi de 9h30 à 12h00.

Monday – Tuesday – Thursday – Friday from 7h30 to 18h00.

Wednesday from 9h30 to 12h00.

L'établissement propose encore cette année gracieusement un service d'études dirigées le mercredi matin de 9h20 à 12h00.

For the last year, we offer supervised study hours on Wednesdays morning from 9h20 to 12h00.

Aucun accueil les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires.

Closed on Wednesday afternoons and during school holidays.

Horaires scolaires :

School hours:

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi de 8h10 à 16h30 ou 18h00 à l'exception du Sport-Etudes (nous contacter).

Monday – Tuesday – Thursday – Friday from 8h10 to 16h30 or 18h00 except Sport-Studies (please contact us).

Les absences et les retards sont signalés en début de matinée par appel téléphonique ou par mel.

Merci de bien vouloir veiller à mettre à jour vos diverses applications afin de recevoir nos notifications instantanément.

All absences or lateness are notified in the morning by a phone call or an email. Please make sure to update your applications in order to receive any notification.

✿ Etudes dirigées :

Supervised study hours :

De 16h45 à 18h00, les études dirigées permettront aux élèves de faire leur travail sous le contrôle de leurs enseignants.(cf. coût mensuel de ce service)

From 16h45 to 18h00, the supervised study hours will allow the students to make their work under the supervision of their teachers.(Please find joined the monthly fees.)

✿ Service Bus :

Bus service :

Un service de bus exclusivement réservé aux élèves de l'établissement et prévu sur différents secteurs si le nombre d'usagers est suffisant.

Plusieurs points de rencontres dans toute la ville et les communes alentours seront communiqués aux parents à compter du mois de Septembre 2022.

The school provides a bus service exclusively for our students in different sectors of the city in case we have a sufficient number of students.

Several meeting points in the city will be communicated to the parents starting September 2022.

✿ Pause déjeuner :

Lunch break :

Une salle surveillée, équipée de réfrigérateurs et de fours à micro-ondes est à la disposition des collégiens et des lycéens pendant la pause déjeuner.

Ainsi qu'une cour, différents jeux, table de ping-pong, babyfoot, airhockey, scrabble...

A supervised room provided with refrigerators and microwaves is available for students during breaks and lunch time.

As well as a courtyard, various games, table tennis, babyfoot, airhockey, scrabble...

COLLEGE-LYCEE International Privé LAFAYETTE

ADMISSION STUDENT'S PROFILE

Le Collège Lycée International Bilingue LAFAYETTE accepte différentes nationalités.

Lafayette Middle and High School accept different nationalities.

L'élève doit avoir les compétences suffisantes pour bénéficier de l'enseignement international du Collège lycée LAFAYETTE.

The student must have the adequate skills to benefit from the education given in "Collège Lycée LAFAYETTE".

- Il devra acquérir des connaissances en faisant preuve de sérieux et en s'impliquant dans son apprentissage.
Students will acquire knowledge demonstrating seriousness and getting involved in their own learning.
- Il sera respectueux envers ses camarades, ses enseignants et tout le personnel de l'établissement.
They will be respectful to their classmates, teachers, and all the other members of the staff.
- Il devra faire preuve d'honnêteté en ayant le sens de la justice et de la loyauté.
They will demonstrate honesty showing sense of fairness and loyalty.
- Il devra avoir une attitude positive et s'investir dans la vie du collège.
They will have a positive attitude and get involved in the school's life.

Attitude et développement des connaissances sont indissociables et représentent le champ de compétences nécessaires à leur avenir quel que soit leur projet. (Développement valeurs-méthodes et connaissances, validation des diplômes)

LES PARENTS

THE PARENTS

INSCRIRE VOTRE ENFANT au collège lycée LAFAYETTE

Nous sommes conscients que l'arrivée dans une nouvelle école et un moment important pour chaque enfant et ses parents. Dès l'inscription, nous mettons tout en œuvre pour une intégration réussie, adaptée à chaque enfant.

En toutes circonstances au sein de l'établissement, les enseignants restent seuls responsables de la pédagogie, de la discipline et de la sécurité des élèves.

In all circumstances inside the center, the teachers are the only ones responsible for the pedagogy, discipline and security of the students.

- Les parents doivent comprendre et adhérer à la mission du Collège-Lycée International et doivent la respecter.
The parents should understand and agree with the educational mission of Lafayette International Middle and High School and should respect it scrupulously.
- Ils doivent apprendre à leur enfant à adopter une attitude positive au Collège-Lycée et montrer du respect pour les enseignants et le personnel qui restent seuls compétents en matière de pédagogie.
They should instruct their children to adopt a positive attitude in the school and to show respect to the teachers and staff who are the only one competent in the pedagogical field.

COLLEGE-LYCEE International Privé LAFAYETTE

- Les parents doivent se montrer francs et ouverts envers le Collège-Lycée pour tout ce qui concerne leur enfant : sa sociabilité, son comportement physique et émotionnel, ses apprentissages.
The parents should be honest and opened to the school in every aspect concerning their child: social skills, emotional and physical behaviour, knowledge acquirement.
- Ils doivent veiller à ce que leur enfant soit assidu, à ce qu'il arrive parfaitement à l'heure le matin, à ce que ses devoirs soient faits et qu'il soit en possession de tout son matériel.
They should make sure that their children are diligent, that they arrive safely in the morning and that their homework is properly done.
- Ils doivent aider le Collège-Lycée dans les efforts qu'il fait pour donner une éducation bilingue et apporter un support dans leur langue maternelle.
They should help the school in its efforts to provide a bilingual education and support them in their native language.

Si les parents se trouvent confrontés à un problème :

Should the parents confront a problem:

Ils doivent d'abord essayer de le résoudre sinon, ils doivent prendre contact avec l'enseignant concerné via le carnet de correspondance.

Si le problème persiste, ils doivent consulter la Direction, par le biais du carnet de correspondance et si nécessaire demander un rendez-vous au professeur concerné ou à la Direction de l'établissement.

They should try to solve it on their own at first, otherwise they should confer with the teacher.

INSCRIPTIONS ENROLLMENT

Pour toute demande d'inscription, le dossier scolaire est requis et la décision du Directeur sera notifiée aux parents. Les enfants doivent être présents lors de l'inscription et s'inscrire de manière tout à fait motivée dans le projet de leur futur établissement.

Registration requests: an academic record should be provided. The decision of the Headmaster will be notified to the parents.

Le Directeur, Laurent PAULIN, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Headmaster, Laurent PAULIN, is available for any further information.

COLLEGE-LYCEE International Privé LAFAYETTE

Réception de la Direction : sur rendez-vous.
Reception of the Direction: by appointment only

Le règlement scolaire sera porté à la connaissance des parents et des élèves et sera respecté dans l'intérêt de tous.
School rules will be enlightened to the parents and the students and they must be respected for the best interests of all.

* **Modifications du calendrier, du planning ou du fonctionnement de l'établissement**
Modification of the schedule, planning or functioning of the institution

Toute modification est communiquée par mot aux parents et/ou par mel :

Il appartient aux parents d'en prendre connaissance.

Toute modification à venir est dès à présent acceptée par chaque parent.

Les modifications sont faites pour améliorer l'encadrement des enfant et l'organisation de l'établissement.

It is up to the parents to take knowledge of them.

Any future changes are accepted by each parent.

The modifications are being made to improve the framework of the institution.

COLLEGE-LYCEE International Privé LAFAYETTE

INSCRIPTION 2022-2023

ENROLLMENT SCHOOL YEAR 2022-2023

Nom et Prénom de l'élève :

Student's full name:

.....

Je soussigné(e) :

I the undersigned certify:né(e) le.....

Agissant en qualité de :

Acting as:

Inscris mon enfant en classe de :

I register my child in the class:.....

Tarif choisi :

Chosen fee:.....

Je déclare avoir pris connaissance du règlement scolaire I hereby certify that I understand the rules of the school.

SIGNATURE DES DEUX PARENTS

X

X

COLLEGE-LYCEE International Privé LAFAYETTE

INSCRIPTION 2022-2023

ENROLLMENT SCHOOL YEAR 2022-2023

Documents à joindre au dossier :
Tout dossier incomplet **sera rejeté.**

	Livret de famille Family register
	Carnet de santé Child's health record
	Assurance scolaire et Responsabilité civile School insurance and liability insurance
	Certificat de radiation et dossier scolaire Delegion certificate
	Photocopie des papiers d'identité de l'élève A photocopy of the student's identity documents (passport or IDcard)
	Photocopie des papiers d'identité du responsable légal A photocopy of the passport or IDcard of the legal representative
	2 photos d'identité récentes 2 passport photos
	1 enveloppe format C4 à soufflet (229x324mm) timbrée à 3.88€ An envelope C4(229x324mm) with revenue stamp €3.88
	4 timbres au tarif en vigueur 4 postmarks with the appropriate fee
	Justificatif de garde alternée Evidence of shared custody regime
	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)Bank details
	Fiche comptable complétée et signée Accountant resgister sheet to complete and sign
	Règlement de frais d'inscription 360.50 EUROS TTC Payment of the tuition fees
	Chèque de caution 2000 EUROS (Chèque encaissé en cas de non paiement uniquement) Caution cheque of 3monthsof schooling
	Dossier complété et signé Enrollment register to complete and sign
	Chèque de 10 euros pour le badge Cheque for the badge 10 euros
	Chèque de 10 euros pour carte étudiant (facultatif) Cheque for student card 10 euros (optional)

ATTENTION: Pour chaque année vous devez fournir à nouveau l'intégralité des documents pour un dossier complet actuel et conforme.

COLLEGE-LYCEE International Privé LAFAYETTE SCHOOL YEAR 2022/2023

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

PERSONAL DETAILS

ELEVE STUDENT

Nom et Prénom : Full

name:

Date de naissance : Date of birth :

Lieu de naissance : Place of birth:

Nationalité : Nationality :

Adresse: Faddress

Téléphone : phone number :

PHOTOGRAPHIE

PERE FATHER

Nom et Prénom : Full name:

Nationalité : Nationality:

Profession : Occupation:

Adresse: address:

Téléphone: Phone number:

 Adresse e-mail : Email address:

MERE MOTHER

Nom et Prénom : Full name:

Nationalité : Nationality:

Profession : Occupation:

Adresse: address:

Téléphone: Phone number:

 Adresse e-mail : Email address:

 Nombre de frères et sœurs : Number of sisters and brothers:

 Situation familiale des parents : Mariés – Divorcés – Séparés – Veufs – Parent isolé

 Parents situation: Married – Divorced – Separated – Widowed – Single parent

 Personnes ayant la garde de l'enfant : Person in charge of the child :

Adresse : Address:

Téléphone : Telephone number:

 Personnes habilitées à venir chercher l'enfant à la place des parents. Si restrictions, précisez.

Person authorized to pick up the child instead of his parents. Please, indicate any restrictions.

 Assurance responsabilité civile / Dommages corporels : Civil Liability / Bodily injury:

Contrat n° : Policy n°:

Fait à Nice, le In Nice, the

SIGNATURE OBLIGATOIRE DES DEUX PARENTS

COLLEGE-LYCEE International Privé LAFAYETTE

DOSSIER MEDICAL

MEDICAL RECORD

SCHOOL YEAR 2022/2023

✿ Nom et Prénom : Full name of the student:

✿ Nom du Médecin traitant : Name of the doctor:

✿ Problèmes de santé : Health problems:

AUTORISATION EN CAS DE MALADIE OU D'ACCIDENT AUTHORIZATION IN CASE OF ILLNESS OR ACCIDENT

Déclaration Statement

Je, soussigné(e).....déclare:

I, the undersigned.....declare:

*Autoriser Monsieur Laurent PAULIN ou la personne responsable à prendre, en cas de maladie ou d'accident, toute mesure d'urgence, y compris l'hospitalisation après prescription du médecin.

Give permission to Mr. Laurent PAULIN or the person in charge to take any emergency measures in case of illness or accident, including hospitalization as a result of medical prescription.

*Avoir pris connaissance des dispositions suivantes: en cas de maladie, les frais nécessités par le traitement de l'enfant sont à la charge de la famille, les pièces justificatives de ces frais et le dossier médical seront adressés à la famille.

Be aware of the following arrangements: in case of illness, the treatment fees will be paid by the family, the documents justifying these fees will be sent to the family.

Fait à Nice, le
SIGNATURE (mention "Lu et approuvé »)

X

Fait à Nice, le
SIGNATURE (Read and approved)

X

COLLEGE-LYCEE International Privé LAFAYETTE

AUTORISATION DE SORTIE POUR ACTIVITES PEDAGOGIQUES

AUTHORIZATION OF OUTDOOR ACTIVITES

✿ Je, soussigné(e).....autorise la participation de mon enfant à toutes les sorties organisées par l'école dans le cadre des activités scolaires et extra-scolaires.

I am.....give permission to my child to participate in all the activities organized by the school outside.

Je déclare en outre avoir pris connaissance du fait que le transport des enfants par le Bus de l'école est organisé à titre gracieux et qu'une participation aux frais de transport effectué par une compagnie me sera demandée.

I here by certify to be aware that transportation by the school mini-bus is organized as a kind gesture and a contribution to the transport fees will be requested by the bus company.

Fait à Nice, le

SIGNATURE (mention "Lu et approuvé »)

X

In Nice, le

SIGNATURE (Read and approved)

X

✿ J'autorise l'établissement à publier sur son site ou à diffuser des photos prises au cours des activités scolaires de mon enfant.

I authorize the school to post photos of my child on its website or circulate photos of my child taken during school activities.

Fait à Nice, le

SIGNATURE (mention "Lu et approuvé »)

X

In Nice, le

SIGNATURE (Read and approved)

X

COLLEGE-LYCEE International Privé LAFAYETTE

SCHOOL YEAR 2022/2023 TARIFS FEES

*Le prix annuel de la scolarité est fixe. **Annual and fixed fees.**

❖ **FRAIS DE SCOLARITE / SCOOOL FEES :**

COLLEGE

FRAIS D'INSCRIPTION ANNUELS / Annual tuition fees	360.50€ TTC / an
FRAIS DE SCOLARITE ANNUELS / Annual fees	8334.96€ TTC (Montant forfaitaire divisible par 10 mensualités pour facilités)
Soit TARIF MENSUEL /Monthly fees	833.49€ TTC / mois
Badge	10€ttc (10€ttc en cas de renouvellement)
Carte étudiant	10€ttc carte étudiant (facultatif)

LYCEE

FRAIS D'INSCRIPTION ANNUELS / Annual tuition fees	360.50€ TTC / an
FRAIS DE SCOLARITE ANNUELS / Annual fees	8577.73€ TTC (Montant forfaitaire divisible par 10 mensualités pour facilités)
Soit TARIF MENSUEL /Monthly fees	857.77€ TTC / mois

Le paiement de la scolarité se fait par prélèvements automatiques avant le 5 de chaque mois.

Les parents qui n'opteraient pas pour le prélèvement automatique doivent payer aux dates suivantes et uniquement par chèque :

- 1) Avant le 05 Septembre pour la période Septembre à Décembre, soit 4 mois.
- 2) Avant le 05 Janvier pour la période de Janvier à Mars, soit 3 mois.
- 3) Avant le 05 Avril pour la période d'Avril à Juin, soit 3 mois.

Aucun remboursement ne sera dû en cas de départ. La totalité de la scolarité reste due et acquise.
L'établissement n'accepte plus les virements

❖ OPTIONS / OPTIONS :

Etude dirigée <i>Supervised study hours</i>	Tarif annuel <i>Annual fees</i>	Tarif mensuel <i>Monthly fees</i>
Service Bus (exclusivement réservé aux collégiens) <i>Bus service (only for students at school)</i>	978.50€ TTC	97.85€ TTC
Aide et traduction pour étrangers <i>Assistance and translation for foreigners</i>	37€ TTC/heure de cours 37€ TTC/hour lesson	
Voyage scolaire de fin d'année facultatif <i>End of school year trip</i>	Coût prévisionnel <i>Provisional cost</i> A définir	
COURS DE MUSIQUE PIANO	200EUROSTTC (Chèque à l'ordre de CIL)	20EUROSTTC / MOIS

Fait à Nice, le

*In Nice, the***SIGNATURE** (mention lu et approuvé)**SIGNATURE** (read and approved)

x

x

COLLEGE-LYCEE International Privé LAFAYETTE

SCHOOL YEAR 2022/2023

❖ Frais pédagogiques **Pedagogical fees**

Tout retard de paiement de la scolarité, en application de la loi n°92.1442 du 31/12/92, se verra imputé du taux d'intérêt légal de 1.5%. Any late payment, pursuant the loi n° 92.1442 du 31/12/92, will be charged with the legal interest rate of 1.5%.

Les livres restent à la charge des parents.
Books have to be bought by the parents.

Pour les élèves étrangers, les frais d'inscription et un trimestre (de Septembre à Décembre) seront réglés le jour de l'inscription, la place de l'élève sera réservée et ces frais seront acquis par l'établissement et non- remboursables en cas d'absence à la rentrée. (Quelque soit le motif, Visa...)

La mise en place d'une aide supplémentaire (traductrice notamment sera également facturée si besoin).

For foreign students, the enrollment fees and the first term (from September to December) will be paid on the day of admission. The student's seat will be booked and this fee can not be refundable in case of absence. (Visa...)

Additional services (translators will be invoiced if necessary)

Fait à Nice, le

In Nice, the

.....
SIGNATURE (mention lu et approuvé)

SIGNATURE (read and approved)

X

X

La scolarité sera réglée sans retard en cas de fermeture de l'établissement pour toute raison impérieuse (crise sanitaire, phénomène climatique...); les cours étant dispensés à distance.

Entre autres, les examens de Cambridge et du DELE sont obligatoires et permettent de passer des paliers.

Les prix sont déterminés par les Associations Cambridge, DELE Côte d'Azur et New Era Academy.

Cambridge and DELE exams are compulsory and they allow students to move from one level to another according to the CEFR scale.

The prices are fixed by the Cambridge association, DELE Côté d'Azur and New Era Academy.

❖ DEDUCTIONS pour les fratries scolarisées dans l'établissement:

DEDUCTIONS in school fees for siblings:

Uniquement sur les frais scolaires hors frais inscription, voyage, bus, badge, piano...

Only on school fees excluding registration fees, travel, bus, badge, piano....

2 enfants:-5%pour chaque enfant

2students:-5%per student

3 enfants:-5%pour les deux premiers de la fratrie puis10%pour le 3ème

3students:-5%per student and 10%for the third student

FRAIS D'INSCRIPTION: Frais de dossier

TUITIONFEES : Processing fees

360.50€ / an (each year)

Signatures

X

X

SIGNATURE OBLIGATOIRE DES DEUX PARENTS

COLLEGE-LYCEE International Privé LAFAYETTE

SCHOOL YEAR 2022/2023

 CIL	AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différent directement avec le créancier.						
			[N° NATIONAL D'EMETEUR] 588216				
NOM, PRENOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER		NOM ET ADRESSE DU CREANCIER M. PAULIN Laurent SAS CIL 10 AV. CLEMENCEAU 06000 NICE					
COMPTE A DEBITER		NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER					
CODE BANQUE	CODE GUICHET	N°DE COMPTE	CLE RIB				
<table border="1" style="width: 100%; height: 15px; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;"></td> <td style="width: 25%;"></td> <td style="width: 25%;"></td> <td style="width: 25%;"></td> </tr> </table>							
IBAN							
<table border="1" style="width: 100%; height: 15px; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;"></td> <td style="width: 25%;"></td> <td style="width: 25%;"></td> <td style="width: 25%;"></td> </tr> </table>							
Joindre obligatoirement un relevé d'identité Bancaire							

Fait à Nice, le
SIGNATURE

X

In Nice, le
SIGNATURE

X

JOINDRE UN RIB ORIGINAL

COLLEGE-LYCEE International Privé LAFAYETTE

SCHOOL YEAR 2022/2023

PENALITES et RADIATION

Pénalités de retard

Les pénalités de retard sont de 3fois le taux d'intérêt légal.

[(montant TTC ou HT X taux de pénalités soit 3 x le taux d'intérêt légal) / 365] X nombre de jours de retard

L'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement

Depuis le 1er janvier 2013, une indemnité forfaitaire de recouvrement doit également être appliquée. Son objectif est que le créancier ne supporte plus les frais nécessaires au recouvrement de sa créance. Cette indemnité est de 40€ par facture non payée à l'échéance.

(Décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012).

Rejets bancaires

Les frais de rejets seront également facturés à hauteur de **15 eurosTTC.**

La scolarité doit être réglée sans retard avant le 05 de chaque mois.

Tout retard de paiement entrainera le dépôt du chèque de caution puis la radiation.

Fait à Nice, le

In Nice, the

.....
SIGNATURE (mention lu et approuvé)

SIGNATURE (read and approved)

X

x

COLLEGE-LYCEE International Privé LAFAYETTE

SCHOOL YEAR 2022/2023

INFORMATION IMPORTANTE

Garantie des résultats

Chers parents, avec l'ensemble de l'équipe pédagogique, nous avons pris la décision de réinscrire gratuitement tout élève qui se verrait échouer au Baccalauréat (année de Terminale) et ce, sous avis du Conseil Pédagogique et du Chef d'Etablissement.

Tout élève ayant bien travaillé et dont l'attitude aurait été irréprochable, qui échouerait aux épreuves terminales se verrait offrir une année supplémentaire (hors frais annexes) afin de garantir sa réussite.

L'établissement est libre de cette décision qui ne peut être en aucun cas contestée.

Cette décision n'est valable que pour l'année 2022/2023 et sera renouvelée chaque année sur décision du chef d'établissement.

Fait à Nice, le *In Nice, the*
SIGNATURE (mention lu et approuvé) **SIGNATURE** (read and approved)

X

X

Collège Lycée International Bilingue Lafayette

10, avenue Georges Clémenceau

06 000 Nice

Tél : 04.93.62.00.29

collegelyceelafayette@gmail.com

AUTORISATIONS DE SORTIE

SCHOOL YEAR 2022/2023

Je soussigné(e) représentant(e) de l'élève
..... Scolasarisé(e) en classe de

•Pause déjeuner

Autorise mon enfant à quitter l'établissement lors de la pause déjeuner*.

**Pour les classes de 6^e/5^e/4^e : Uniquement pour aller acheter à manger. Les repas seront consommés dans l'établissement.*

OUI - NON

**Pour les classes de Troisième, Seconde, Première et Terminale : autorisation de sortie durant toute l'heure de pause ainsi que durant les petits pauses matin et après-midi.*

OUI - NON

A Nice, le

Signature des parents:

X

X

Année Scolaire 2022-2023

REGLEMENT INTERIEUR

ARTICLE 1/ REGLEMENT INTERIEUR

Toute vie en collectivité implique nécessairement des règles de vie et de conduite basées sur le respect d'autrui.

Le règlement doit être signé et accepté par tous, parents et enfants, en dépend la sécurité des enfants, leur progression mais aussi le respect de l'autre, du matériel, de l'hygiène...et de l'Etablissement.

ARTICLE 2/ INFORMATIONS SUR LES RESULTATS ET LA PROGRESSION

Chaque élève ainsi que ses parents se verront remettre les bulletins scolaires lors des réunions trimestrielles.

Un bulletin de mi-trimestre est à disposition sur la plateforme, néanmoins, à tout moment, les parents peuvent prendre rendez-vous avec un professeur ou la Direction afin de s'entretenir avec ces derniers sur la scolarité de leur enfant, en contactant le Directeur par email ou via le cahier de correspondance.

ARTICLE 3/ ABSENCE D'UN PROFESSEUR (très très exceptionnelle depuis la création de l'Etablissement)

En cas d'absence d'un professeur qui contraint l'établissement à laisser partir les élèves, seuls les élèves dont les parents auront fait parvenir l'autorisation de sortie pourront quitter les lieux.

ARTICLE 4/ RENTREE EN CLASSE

Les élèves doivent arriver en cours, au plus tard à 8h10.

Une attitude positive et motivée est requise.

ARTICLE 5/ LES PAUSES

Les élèves ont une pause le matin et l'après-midi qui durent 15 minutes chacune.

La pause déjeuner dure une heure. Les élèves qui doivent sortir pour acheter leur repas doivent obligatoirement se présenter au préalable auprès du surveillant principal.

Durant ces pauses, les collégiens et lycéens doivent être respectueux du personnel encadrant et du matériel mis à leur disposition. Ils doivent respecter l'environnement en général ainsi que le voisinage.

Tous les élèves de la sixième à la 4^{ème} déjeunent obligatoirement dans l'établissement ; des réfrigérateurs ainsi que des fours micro-ondes sont prévus à cet effet.

Selon le comportement des élèves de la classe de 3eme, ils auront toute l'année le droit de sortir à la pause repas, sous autorisation parentale.

A la fin du repas, les élèves devront veiller à laisser leur espace propre, à ne pas laisser de nourriture dans les casiers et à récupérer leur lunch box à la fin de chaque journée.

Afin que chacun se détende, un baby-foot, un Air hockey et une table de ping-pong sont installés. Ce matériel devra être utilisé correctement et toute dégradation sera sanctionnée.

Pour que chacun mange dans de bonnes conditions et dans le silence, ce matériel de jeu ne sera disponible **qu'après les 20 premières minutes du début de la pause déjeuner.**

Durant ces 20 premières minutes les élèves peuvent jouer au scrabble, aux cartes ect...dans le calme.

Une cour est accessible aux élèves qui le souhaitent à condition de respecter le voisinage.

Il est interdit de courir dans l'enceinte de l'établissement (escaliers, couloirs, salles de classe).

Concernant les pauses du matin et de l'après-midi des lycéens, sauf contre-indication parentale ou du chef d'établissement.

Aucun élève ne doit user de l'ascenseur.

Le respect de l'environnement et du voisinage est de rigueur.

ARTICLE 6/ HORAIRES

Les élèves doivent être dans leur classe **au plus tard** à 8h10.

Les cours se terminent à 16h30 pour les collégiens et une partie des Lycéens, les autres termineront à 18h00.

Les pauses sont assurées le matin, à midi pour le déjeuner et l'après-midi.

Les élèves ne peuvent en aucun cas sortir de l'établissement entre 8h10 et 16h30, sauf pour ceux qui auront l'autorisation d'aller acheter leur repas, **aller-retour 15 minutes maximum** ou pour les élèves **du Lycée.**

ARTICLE 7/ MATERIEL ET LIVRES SCOLAIRES

Nous demandons à chaque élève de veiller à l'entretien de son matériel et de le renouveler en cas de nécessité.

Les manuels scolaires ainsi que les livres de lecture sont à la charge des parents ; la liste leur étant communiquée avant la rentrée scolaire.

L'établissement se réserve le droit de demander l'achat de livres complémentaires à tout moment, pour l'apprentissage et le confort des élèves.

Tous les élèves doivent avoir l'ensemble du matériel demandé par les différents professeurs ainsi qu'une tenue vestimentaire correcte. Tenues légères ou sportives proscrites.

ARTICLE 8/ EMPLOI DU TEMPS

Les élèves reçoivent leur emploi du temps hebdomadaire et annuel dès la rentrée.

Ce dernier peut être modifié à tout moment en fonction des besoins des élèves.

ARTICLE 9/ CARNET DE CORRESPONDANCE

Emporté chaque soir à maison, il permet d'établir une relation permanente entre l'établissement et la maison, il est donc important que les parents puissent vérifier chaque soir son contenu.

Tout rendez-vous souhaité avec un professeur ou la Direction doit être noté sur ce cahier ; la Direction vérifie quotidiennement son contenu.

Toute absence ou retard seront justifiés par son intermédiaire et un certificat médical.

L'élève ne pouvant réintégrer sans cela.

En cas de perte de ce carnet l'élève devra s'expliquer et en acquérir un second pour la somme de 10 euros ttc.

ARTICLE 10/ SPORT

L'Education Physique et Sportive est une activité obligatoire au même titre que les autres matières au programme et exige le même comportement et plus encore, étant pratiquée à l'extérieure de l'établissement.

Toute absence ou non-participation devront être justifiées par un certificat médical. Les différentes périodes d'activités sportives seront précisées aux élèves par le biais d'un planning, suite aux autorisations municipales courant septembre.

Les élèves doivent parfaitement suivre les instructions de leur professeur et porter une tenue adéquate à la pratique sportive du jour.

Ils doivent prévoir un jogging et veste, short et t-shirt, des chaussures de sport ainsi qu'un k-way et une bouteille d'eau. Si nécessaire une casquette.

Il peut leur être demandé de porter un dossard pour les déplacements en ville selon exigences municipales.

Les élèves n'ont pas le droit d'amener d'argent, téléphone, ipad, ipod ou autres objets de valeur en séance sportive.

Les téléphones restent enfermés au sein de l'établissement dans les casiers.

Les appareils seront, conformément au règlement en vigueur dans l'établissement, saisis 24 heures en cas de manquement.

ARTICLE 11/ SANCTIONS

Tout écart pourra entraîner des sanctions. En cas d'indiscipline notoire, de grossièreté, de détérioration, de travail non fait ou mal fait accompagné de mauvaise volonté, des sanctions seront prises :

1^{er} avertissement= convocation des 2 parents et retenue le mercredi.

2^{ème} avertissement= convocation des 2 parents et retenue le samedi.

3^{ème} avertissement= convocation des 2 parents et renvoi de trois jours.

Le quatrième avertissement entraînera un renvoi définitif.

La Direction pourra, en raison de la gravité des faits, envisager le renvoi définitif d'un élève sans attendre le 3^{ème} avertissement. La Direction reste le seul juge à l'égard des sanctions.

En cas de refus d'un parent de faire effectuer la sanction, l'Etablissement se réserve le droit de ne pas poursuivre la scolarité.

ARTICLE 12/ RETARDS ET ABSENCES

Pour toute absence ou retard, l'établissement devra en être informé au plus vite.

Les retards répétés ne seront pas acceptés. Les élèves en retard ne pourront intégrer le cours qu'après l'interclasse.

Les absences devront être justifiées par un certificat officiel. Sans justificatif écrit, l'élève ne pourra réintégrer l'établissement.

Les absences pour raisons personnelles, devront être exceptionnelles et faire l'objet d'une demande écrite exceptionnelle auprès du Directeur.

Pour chaque retard ou absence l'élève devra passer par le bureau du Directeur avant de rentrer en classe.

Il se verra remettre un billet de rentrée si le fait est justifié.

Tous les cours doivent obligatoirement être rattrapés.

ARTICLE 13/ SECRETARIAT

Tous les documents doivent être remis au secrétariat en temps et heure, (attestation assurance RC, dossiers, règlements...). Sans conformité l'établissement se réserve de ne pas poursuivre la scolarité.

ARTICLE 14/ FRAIS

1) CONDITIONS D'ADMISSION

Avant toute admission, Monsieur PAULIN, Directeur du Collège-Lycée rencontre l'élève et sa famille et détermine, au vu du dossier scolaire de l'élève, la classe la mieux adaptée.

L'admission au Collège-Lycée Privé International Bilingue Lafayette est définitive après signature du dossier d'inscription et règlement intérieur, paiement des frais d'inscription et la remise des diverses pièces constitutives du dossier.

L'établissement accueille des élèves de toutes nationalités quel que soit leur niveau en français. Il est clairement établi que l'élève devra par la suite se montrer respectueux et travailleur et que les parents veilleront à ce que l'enfant ne soit jamais en retard, que son travail soit fait et que toute absence soit justifiée par un certificat médical.

2) CONDITIONS FINANCIERES

La participation aux prestations dispensées par le Collège-Lycée Privé International Bilingue Lafayette nécessite le règlement en euros des frais suivants :

- **Les frais d'inscription**
Les frais d'inscription, frais de dossier et de participation au matériel pédagogique sont indiqués dans le dossier d'inscription de l'année en cours. Ce droit forfaitaire d'inscription s'applique à l'ensemble des cours suivis au Collège-Lycée pour une période d'une année scolaire et ne pourra être restitué. (voir détail dossier inscription)
- **Les frais de scolarité** (voir détail dossier inscription)
 - *Le prix de la scolarité est annuel et fixe. Pour le confort des parents un paiement en plusieurs fois est accepté. Compte tenu du caractère annuel et forfaitaire du prix, aucune déduction ne pourra être accordée en fonction du nombre de jours ouvrables ou des vacances scolaires. De même, les absences ne peuvent donner lieu à déduction.
 - *Un tarif dégressif est consenti en cas d'inscription d'une fratrie ou d'un paiement annuel comptant. (Cf. grille tarifaire)
 - *La scolarité est réglée par prélèvement automatique au plus tard le 5 de chaque mois, de Septembre à Juin ou par chèque au trimestre d'avance.
 - *Tout retard de paiement fera l'objet d'une pénalité de retard d'une fois et demie le taux légal (Loi 92-1442 du 31/12/92). Les frais bancaires dus à un rejet de prélèvement seront supportés par la famille.
 - *Pour toute absence d'un élève à la rentrée, le premier trimestre reste dû ainsi que les frais d'inscription. Après la rentrée toute l'année est due, pour le paiement total une facilité est accordée en 10 mensualités.

- **Service de bus**

L'établissement dispose d'un bus et propose un service de ramassage scolaire le matin et le soir sur le secteur OUEST de Nice à Saint Paul de Vence.

Les places étant limitées, il est primordial que les parents réservent ce service à l'inscription de leur enfant.

A chaque rentrée scolaire, un circuit défini au mieux est élaboré en collaboration directe avec le chauffeur.

Le tarif de ce service est indiqué dans la brochure de l'année en cours ; aucune remise ne sera effectuée en cas d'absence de l'élève au point de rendez-vous ou utilisation irrégulière du service.

Aucun ramassage n'est assuré après 16h30 et le service ne fonctionne pas le mercredi.

- **Etude dirigée**

L'établissement propose un service d'étude dirigée de 16h45 à 18h supervisé par un enseignant. Attention l'objectif principal est **la compréhension et récitation des leçons**.

Cette prestation forfaitaire est à souscrire à l'inscription ; aucune remise ne sera effectuée en cas d'absence de l'élève ou lors des vacances scolaires.

- **Voyage scolaire**

Un voyage scolaire non obligatoire est organisé chaque année en fonction de la conjoncture. La destination est communiquée aux parents au mois de novembre.

Le règlement provisionnel de ce voyage est effectué en plusieurs mensualités égales.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement sauf cas d'évènement de force majeure (mutation, maladie, décès), selon conditions d'assurance et de franchise. Les parents s'engagent à rembourser tous frais de santé ou dégradation causée par leur enfant survenus lors du séjour.

Les parents doivent vérifier la validité des papiers d'identité de leur enfant avant tout engagement.

L'établissement met en place le voyage en fonction des évènements et possibilités de voyager sans risques.

ARTICLE 15/ VACANCES SCOLAIRES

Le calendrier des vacances scolaires est remis aux élèves le jour de la rentrée.

ARTICLE 16/ MODIFICATIONS

L'établissement se réserve le droit de modifier à tout moment le calendrier hebdomadaire, annuel ainsi que le règlement intérieur en fonction des nécessités. **Ces modifications sont considérées comme acceptées de tous.**

ARTICLE 17/ SORTIES PEDAGOGIQUES

Des sorties pédagogiques entrant dans le cadre des activités menées en classe sont organisées tout au long de l'année et tous les élèves doivent y participer. Une modique participation financière peut être demandée aux familles.

Les élèves n'ayant pas l'attitude attendue ne pourront participer aux sorties.

ARTICLE 18/ EXAMENS DE CAMBRIDGE, DELE et Théâtre NEW ERA

Les examens de CAMBRIDGE, du DELE et Théâtre NEW ERA ou de tout autre examen que l'équipe pédagogique jugerait utile de faire passer pour l'évaluation, la progression et la motivation des élèves sont obligatoires.

Ils peuvent intervenir le samedi ou le mercredi et chacun doit s'y présenter.

En cas de non participation l'établissement se réserve le droit de ne pas poursuivre la scolarité.

ARTICLE 19/ TELEPHONES PORTABLES ET AUTRES MATERIELS

Les téléphones portables et autres appareils électroniques comme les montres connectées ou ordinateurs sont interdits en classe.

Les appareils sont mis dans un casier fermé à clés sous cameras à côté du bureau de la Direction qui en conserve les clés.

Lors de la reprise de ces appareils, chaque élève doit récupérer personnellement son appareil.

L'établissement décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel ou d'argent.

ARTICLE 20 / VIDEOSURVEILLANCE

L'Etablissement est sous vidéosurveillance ; les enfants doivent être en sécurité et la discipline maîtrisée. Le système est déclaré et conforme aux exigences législatives.

En cas d'indiscipline la vidéo peut être directement transmise aux parents.

ARTICLE 21 / DEPLACEMENTS DANS L'IMMEUBLE

Pour le respect de tous, les déplacements à l'intérieur de l'immeuble doivent se faire de façon discrète et silencieuse.

Les élèves ayant l'autorisation de quitter l'établissement devront respecter l'environnement proche ce dernier.

Aucun élève ne peut stagner dans l'immeuble.

Aucun parent ou étranger ne peut rentrer dans l'immeuble sans rendez-vous avec le Directeur.

Tous les espaces sont contrôlés par le système digicode et badges personnels individuels.

Le système permet l'identification de toute personne entrant dans tel ou tel espace.

Il sera alors remis aux élèves un code personnel ainsi qu'un badge à restituer en fin d'année.

En cas de perte de ce badge l'élève devra en acquérir un second pour la somme de 10 euros ttc.

ARTICLE 22 / LES PARENTS

Il est demandé aux parents de ne pas s'introduire dans le Collège en début ou en fin de journée, cela pour des raisons de sécurité et d'organisation, et de bien vouloir attendre leur enfant à l'extérieur de l'établissement, derrière les grilles de l'établissement.

La fin de journée scolaire est à 16h30 ou 18h00.

Il est demandé aux parents des 6EMES et 5EMES de bien vouloir ne pas être en retards pour récupérer les élèves qui sortent seuls.

Toute rencontre avec un enseignant ou la Direction doit faire l'objet d'une prise de rendez-vous au 04.93.62.00.29.

ARTICLE 23/ REGLEMENT INTERIEUR DANS LA NAVETTE

1/ Les horaires de la navette peuvent être perturbés en cas d'intempéries et de trafic, cependant vous devez être à l'arrêt 5 minutes à l'avance.

Le chauffeur n'attendra pas afin de ne pas pénaliser les autres élèves et pour être à l'heure au collège.

2/ En montant dans la navette, les enfants doivent obligatoirement attacher la ceinture de sécurité.

aux enfants: Vous êtes maintenant au collège, en cas de contrôle ou incident, le chauffeur n'en sera pas tenu responsable et les contraventions resteront à la charge de vos parents.

3/ Il est interdit de manger, boire, jeter des papiers au sol, mettre les pieds sur les sièges, chahuter, crier et détériorer le matériel mis à votre disposition. Exclusion immédiate du service!

4/ Lors des sorties scolaires et retour au domicile, étant en groupe, vous devez attendre le chauffeur avant chaque intersection et monter à bord du véhicule dans le calme.

5/ Le non-respect de ces consignes entraînera des sanctions immédiates.

L'Etablissement se réserve le droit de supprimer ce service pour tout élève qui ne respecterait pas cet article 23.

ARTICLE 24/ CARTES ETUDIANTES

Chaque élève aura une carte étudiante dès lors qu'il ramènera une petite photo au format précisé le jour de la rentrée.

Tout parent ne respectant pas le fonctionnement de la structure se verra recevoir une lettre recommandée et la scolarité de l'enfant prendra fin à cette date.

Toute personne refusant d'accepter les règles de l'établissement ne pourra y demeurer.

Le règlement de l'établissement est affiché à l'entrée de tous les étages.

 **ARTICLE 25/ REGLES COVID 19**

Les règles évoluent et sont précisées chaque fois qu'il est nécessaire qu'elles le soient.

Tout est prévu à cet effet.

J'ai pris connaissance des conditions générales de vente et je les accepte.

Nom et prénom des responsables légaux.....

de l'élève

scolarisé en classe de

Fait à Nice, le.....

SIGNATURE DES PARENTS et de l'ELEVE :

X Lu et approuvé

X Lu et approuvé

X Lu et approuvé